



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE

Délibération n° CM05/092/2026	Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 19 juin 2026	<i>Actée</i>
Délibération n° CM05/093/2026	Information du droit de préemption : décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 26 mai 2026	<i>Actée</i>
Délibération n° CM05/094/2026	Règlement intérieur du Conseil Municipal 2026/2032 : approbation	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/095/2026	Désignation des membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité : modification	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/096/2026	Budget Principal – Décision Modificative du budget n°4/2026	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/097/2026	Créations et suppressions d'emplois	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/098/2026	Signature d'une convention avec le Pôle surdité Léopold Bellan de l'Essonne (ex CMPSI) pour l'accueil d'élèves en situation de handicap à l'école Claudine Hermann	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/099/2026	Refacturation des repas et des tarifs des Projets d'accueil Individualisé (PAI) pour les élèves accueillis dans le cadre du partenariat avec le Pôle Surdité Léopold Bellan de l'Essonne	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/100/2026	Participation des communes aux frais d'écologie pour les élèves du Pôle surdité Léopold Bellan de l'Essonne scolarisés à l'école Claudine Hermann	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/101/2026	Mise à disposition à titre gracieux des équipements communaux sportifs et culturels aux associations – Année 2026/2027	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/102/2026	Convention de mise à disposition du terrain de football en gazon synthétique à la ligue Paris Ile-de-France et du district	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM05/103/2026	Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de la Rémarde, de la Prédecelle et de la Charmoise : avis	<i>Approuvée</i>